

Relevé d'heures de M^e Serena Trifiro

travail effectué pour le compte de

ACEF de Québec (ACEFQ), intervenante
265, rue de la Couronne, bureau 210
Québec (Qc)
G1K 6E1

Dossier R-4134-2020 de la Régie de l'énergie

Détermination du taux d'indexation applicable aux prix du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec pour le 1er avril 2021

Travail effectué entre le 18 décembre 2020 et le 28 janvier 2021.

Nombre d'années d'expérience complétées à titre d'avocate au début du dossier : 7

Statut : avocate externe.

Taux horaire applicable : 200 \$ / heure¹.

À titre d'avocate externe

date	description	heures
<u>2020</u>		
18-12-2020	Révision de la décision D-2020-176 et communications avec représentant de l'ACEFQ.	1,00
29-12-2020	Préparation de la comparution et correspondance. Dépôt par la SDÉ. Échange de courriels avec Jean-Francois Blain et M. Cloutier.	1,00
18-01-2021	Appel téléphonique avec Jean-Francois Blain.	0,50
28-01-2021	Révision des commentaires de l'ACEFQ.	1,25
28-01-2021	Préparation de la lettre de dépôt et dépôt des commentaires par le SDÉ.	0,75
Total		4,50

SOMMAIRE

Honoraires 4,50 heures @ 200,00 \$ / heure	900,00 \$
Allocation forfaitaire (3%)	27,00 \$

Total, honoraires et allocation	927,00 \$
TPS R131611329	46,35 \$
TVQ 1012843921	92,47 \$

Total	1065,82 \$

¹ Guide de paiement des frais des Intervenants 2020 de la Régie de l'énergie, janvier 2020, page 5.

Aux fins de la DPF :

50 % des taxes aux fins de la DPF

69,41 \$

Total aux fins de la DPF

996,41 \$



M^e Serena Trifiro
Avocate externe

Le 12 février 2021